

Le « Semestre Rebond » après la réorientation obligatoire en première année commune des études de santé (PACES) en France

Quels apports et quels devenirs pour les étudiants ?

How much help did “semestre Rebond” (recovery semester) provide after a reorientation following a failure in healthcare studies?

What are the contribution and future for students?

Cathy PERRET^{1,*}, Fabienne VIENNEY², et Muriel HENRY³

¹ Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation, EA 7318, Institut de recherche sur l'éducation : sociologie et économie de l'éducation (IREDU), Université de Bourgogne Franche-Comté, Dijon, France

² Unité de formation et recherche en santé, Université de Bourgogne Franche-Comté, Dijon, France

³ Pôle formation et vie universitaire, Université de Bourgogne Franche-Comté, Dijon, France

Manuscrit soumis pour publication le 9 mai 2017 ; commentaires éditoriaux formulés aux auteurs le 28 novembre 2018 et le 22 février 2019 ; accepté pour publication le 6 mars 2019

Résumé – Contexte et problématique : L'échec en premier cycle universitaire s'est constitué en question politique et scientifique, avec une situation encore plus marquée pour les études de santé. Pourtant, peu de recherches encore sont consacrées à ces situations et aux dispositifs d'aide proposés. **Objectifs :** Cette recherche vise à caractériser les profils des étudiants en situation d'échec, leurs stratégies de réorientation au nombre desquelles l'accès à un dispositif d'accompagnement proposé à l'université de Bourgogne, le semestre Rebond. Elle met en évidence les apports de ce dispositif perçus par les étudiants et ses effets sur les parcours de formation ultérieurs. **Méthodes :** L'étude mobilise les données d'une enquête réalisée auprès des étudiants et les données administratives de l'établissement, auxquelles sont appliqués des traitements statistiques et des modélisations économétriques (régressions logistiques) permettant de dégager les facteurs explicatifs en appréciant de manière simultanée le poids respectif de chacun de ces facteurs, toutes choses égales par ailleurs. **Résultats :** Les résultats montrent la variété des choix des étudiants à l'issue de l'échec, choisissant ou non d'intégrer le dispositif de soutien proposé, ces choix étant marqués par le poids de l'environnement social et le passé scolaire des étudiants. **Conclusion :** Si des effets positifs du dispositif sont identifiés, ce sont pourtant les étudiants ayant le parcours scolaire le plus favorable qui, bien qu'utilisant moins fréquemment le dispositif d'aide, sont plus fréquemment encore inscrits à l'université deux ans après leur échec, relativement aux étudiants s'étant engagés dans le dispositif d'aide.

Mots clés : PACES, réorientation, dispositif pédagogique, évaluation, échec à l'université, persévérance

Abstract. Background and issue: Failures in the course of an undergraduate degree have become a political and scientific issue, even more so in the case of healthcare studies. However, few scientific works look at such situations and guidance measures offered in universities. **Goal:** The research seeks to define failing students' profiles, their reorientation strategies, including a support program offered at Université de Bourgogne called “semestre Rebond” (recovery semester). The research highlights the contribution of the program as seen by students and its effect during later stages. **Methods:** A survey and administrative data were used. Data processing was based on statistical processing and econometrical modelling (logistic-regression model). All else

*Correspondance et offprints : Cathy PERRET, Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation (CIPE), Institut de recherche sur l'éducation (IREDU – EA 7318), 11 esplanade Erasme – BP27877, 21078 Dijon Cedex, France.
Mailto : cathy.perret@u-bourgogne.fr.

being equal, results can be considered. **Results:** Results show the wide range of student choices after failing and the manner in which social environment and school background affect choices. **Conclusion:** Even if positive effects can be identified, students with a favorable educational background remain more often involved in the academic program two years later even though they did not turn to “semestre Rebond” program.

Keywords: healthcare studies, academic transition, assessment, academic failure, academic persistence

Introduction

En France, la première année commune des études de santé (PACES) peut s’accompagner d’une réorientation obligatoire en fin de premier semestre (S1) pour les étudiants les moins bien classés. Ils ne peuvent désormais plus participer aux épreuves finales ni redoubler leur année. La situation de ces étudiants appartient plus largement à celle que l’on qualifie d’échec dans le premier cycle de l’enseignement supérieur en France. En général, et depuis de nombreuses années [1], 40 % des étudiants seulement passent en effet en deuxième année, tandis qu’environ 30 % redoublent et 30 % sortent du système. L’OCDE relève des taux similaires dans les pays européens, et plus largement le même constat est fait dans d’autres pays industrialisés [2]. Dans ce contexte, les études médicales sont particulièrement concernées puisqu’en France, 63 % des étudiants n’accèdent pas au bout de deux ans à l’année supérieure de formation [3]. Les études médicales en France s’organisent en trois cycles qui durent au total de 9 à 12 ans. La première année est commune (première année commune des études de santé – PACES) avant le choix d’une des quatre professions médicales (médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique). Comme une partie de l’enseignement supérieur français, la première année de formation est libre d’accès, la seule condition étant d’avoir obtenu le baccalauréat qui sanctionne sept ans d’enseignement secondaire. Si la filière de santé, comme d’autres, a mis en place un processus d’orientation active, qui, à partir du dossier constitué par les candidats, permet de donner un avis sur la cohérence de la candidature avec les exigences du cursus, cet avis n’est pas prescriptif. Pourtant, la filière de santé opère une sélection, à la fin de la première année de formation : un concours détermine la possibilité d’accéder à l’année suivante, sur la base d’un nombre déterminé de places, fixé au plan national (le *numerus clausus*). En 2010, une réforme de la PACES a conduit en outre à ce qu’au terme des épreuves du premier semestre (S1), un certain pourcentage des étudiants les moins bien classés puissent être réorientés sur décision de l’institution, avant même la sélection de fin de première année.

Afin de prendre en compte la situation des étudiants de PACES, plusieurs universités ont aménagé des passerelles vers d’autres filières que celles proposées dans le cadre des études de santé, quand quelques autres mettaient en place des dispositifs d’accompagnement spécifique pour aider les étudiants de santé à construire de nouveaux projets d’études et/ou professionnels et renforcer leurs acquis (par exemple à Brest ou Bordeaux). À partir de 2014, plusieurs expérimentations, étendues depuis, ont même conduit à

réviser la structure même des formations en santé (Pluripass par exemple à l’université d’Angers, licence spécifique à Rouen ou Clermont-Ferrand) ou leur accès (Alter-PACES par exemple à Saint-Étienne, Paris, Poitiers, Strasbourg...)

Contexte de la recherche

Depuis février 2012, l’Université de Bourgogne (UB) propose un dispositif institutionnel d’aide à la réorientation appelé « Semestre rebond » (SR), ouvert sur la base du volontariat. Ce dispositif s’inscrit dans le plan pluriannuel pour la réussite en licence (PPRL), un plan national doté de 730 millions d’euros de 2007 à 2012, visant à soutenir la réussite étudiante, décliné dans chaque établissement. Il affichait trois objectifs : aider les étudiants dans leur orientation, leur redonner confiance et renforcer les savoirs fondamentaux. En cinq ans, environ 500 étudiants ont intégré ce dispositif à l’UB.

Ce dispositif permet aux étudiants d’obtenir jusqu’à 30 crédits académiques (*European Credits Transfer System* – ECTS). Pour rappel, les crédits ECTS sont délivrés par les établissements d’enseignement supérieur de l’Union européenne. Créés en 1988 pour faciliter les mobilités des étudiants, ces crédits sont proportionnels au volume de travail à fournir par l’étudiant et permettent de mesurer le niveau d’études atteint, sachant qu’un semestre d’étude validé par la réussite aux examens équivaut à 30 crédits ECTS.

Ce dispositif SR est suivi par les étudiants durant quatre mois, de février à juin. Les enseignements sont obligatoires et font l’objet d’un contrôle continu des apprentissages des étudiants. Il est construit autour d’un tronc commun d’enseignements, d’un module relatif au projet professionnel (animé par des enseignants volontaires et les personnels du service d’information et d’orientation de l’établissement) et d’un enseignement optionnel comprenant deux options, l’une étant tournée vers les sciences exactes et naturelles et l’autre vers les autres disciplines (*cf. Figure 1*). Ce dispositif mobilise chaque année plus de 70 intervenants (personnels des services et des composantes de l’UB, enseignants du secondaire et intervenants privés).

Problématique

Dans un système universitaire accessible à tous, la première année peut être considérée comme une propédeutique, une année de test ou de (ré)-orientation [4–6]. Bodin et Millet [4,5] dénoncent le fait que l’on parle alors d’échec. Certains étudiants font le constat d’un écart entre

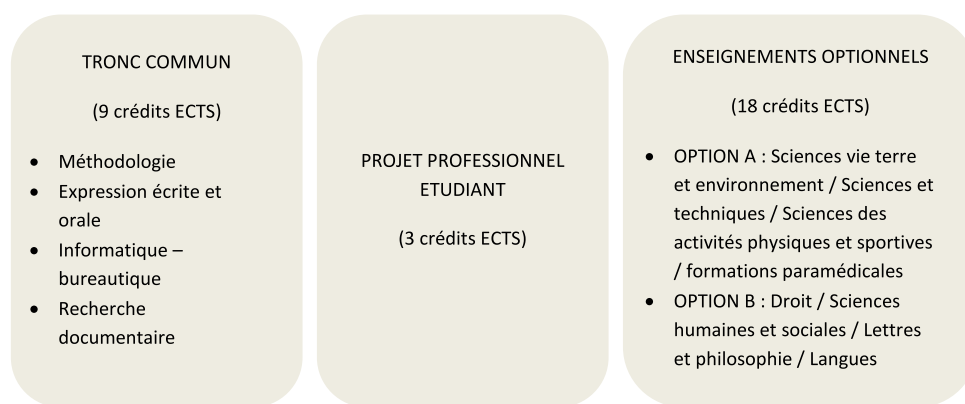


Figure 1. Contenu du semestre rebond.

les appétences initiales et la réalité (le choix d'une discipline qui déçoit par exemple) ou entre les compétences anticipées et les obstacles rencontrés (la difficulté à comprendre ce qui est attendu du « métier d'étudiant » [7], par exemple). Plus globalement, le conflit entre le concept de soi et les réalités rencontrées en situation constituent la source d'une réorientation. Cette réorientation peut aussi être l'opportunité de réaliser un souhait initial qui n'avait pas été réalisable jusque-là. Elle peut protéger contre les effets psychologiques négatifs d'un engagement vers un but inatteignable [6,8]. Dans tous les cas, on peut alors considérer un processus de « persévérance universitaire globale » [6] qui permet à certains étudiants de rester engagés dans la voie de la formation, même si sa nature diffère de celle initialement empruntée.

Si des universités accompagnent cette réorientation par différents dispositifs, peu d'études sont disponibles aujourd'hui sur des dispositifs de réorientation comparables à celui dont il est question ici, excepté celles réalisées en Belgique sur la formation Rebond à l'université de Namur [8] ou la formation Relais[®] de l'université de Louvain [9]. Y est mis en évidence que 70 % des étudiants s'engagent dans le dispositif pour un nouveau projet, 66 % pour prendre un temps de recul, 64 % pour rester actifs et 54 % pour être guidés et soutenus. Après coup, ils jugent que la formation a eu un impact positif sur leur parcours d'études (83 %) et professionnel (72 %), mais aussi sur leur vie privée (69 %). Les résultats objectifs montrent un accroissement de l'estime de soi au terme du dispositif de réorientation (*versus* une stabilité de l'estime de soi dans le groupe contrôle), estime de soi source de persistance et de performance universitaires. Toutefois ces dispositifs sont accessibles à des étudiants réalisant eux-mêmes que leur choix initial d'études et/ou professionnel est à réinterroger. Le cas des étudiants de PACES à l'UB est particulier puisque c'est l'institution qui signifie qu'ils ont à choisir une autre voie. Par ailleurs, comme le soulignent Boudrenghien *et al.* [10], ces étudiants de PACES ont ceci de particulier qu'ils accordent « une très grande importance au fait de se prouver qu'ils sont capables de réussir des études en sciences de la santé ».

Dans le contexte général de la réussite des études supérieures en France, cette recherche s'attache à mieux connaître les caractéristiques des étudiants en échec et leurs stratégies pour y faire face dans le cas particulier des études de santé, d'identifier les apports d'un dispositif tel que le semestre Rebond, et enfin de caractériser les parcours universitaires ultérieurs en tenant compte des caractéristiques de ces étudiants et des choix effectués après l'exclusion des études de santé.

Cadre conceptuel

En France, les études de la réussite à l'université s'attachent principalement à l'étude de la réussite en première année dans d'autres domaines de formation que celui de la santé. En fait, les étudiants de santé constituent une population particulière à l'université par leurs profils scolaires et sociaux élevés [11] et par des parcours ayant de rares abandons « spontanés » [12], à l'instar des parcours dans les écoles, les sections de techniciens supérieurs (STS), les instituts universitaires de technologie (IUT) et les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) [13]. Ces études de santé constituent le prototype « des formations universitaires positivement choisies », à l'opposé par exemple de la filière Administration-Économique et Sociale (AES) à laquelle on arrive à la suite de « refus effectifs (choix par défaut) ou anticipés (autosélection) » [14].

Nombre de facteurs de la réussite en première année universitaire font l'objet d'investigation comme le soulignent différentes recensions de la littérature [15–17]. Sont ainsi développées des recherches sur les effets des caractéristiques personnelles des étudiants (caractéristiques sociodémographiques et économiques, manières d'étudier, motivations, croyances et ressentis...), sur les effets des environnements d'études (conditions de vie et d'études, établissements, sites délocalisés, dispositifs d'aide) et les politiques nationales en termes d'enseignement supérieur, et de manière récente des recherches sur les effets des pratiques enseignantes [18]. La réussite apparaît surtout comme le résultat d'un processus d'intégration et d'adaptation lié à de multiples facteurs,

interagissant les uns avec les autres, ces facteurs ayant des effets différents selon les contextes. Mais les auteurs s'accordent sur l'importance du passé scolaire dans la réussite en première année, notamment aux examens du premier semestre, la réussite à ces premiers examens conditionnant fortement la réussite annuelle des étudiants. Concernant le domaine de la santé à l'université, Fauvet *et al.* [3] notent qu'un enfant de cadre a deux fois plus de chances qu'un enfant d'ouvrier d'intégrer une deuxième année de médecine.

Objectifs

Les travaux de recherche relatifs aux dispositifs de réorientation concernent peu les étudiants du domaine de la santé et des étudiants ayant l'obligation de se réorienter. Mais surtout, ces travaux s'intéressent principalement à la fonction psychologique des dispositifs d'accompagnement en réorientation. Or les données administratives disponibles dans les établissements permettent de mieux caractériser les étudiants s'engageant dans un processus de réorientation comme les parcours de formation effectivement empruntés par les étudiants en réorientation. Il est ainsi possible d'étudier finement les caractéristiques des étudiants du SR et leur parcours : Qui sont-ils ? Que leur apporte le SR ? Que deviennent-ils à l'issue du SR ?

Méthodes

Pour répondre à ces questions, ont été mobilisées les données relatives aux inscriptions et aux examens issues du système interne de gestion de l'établissement (système Application pour l'organisation et la gestion des enseignements et des étudiants – APOGEE) pour cinq années universitaires (2011–2012 à 2015–2016). L'analyse de ces données permet de produire des statistiques :

- sur les profils sociaux et scolaires des étudiants réorientés (catégorie sociale des parents, statut de boursier, mention obtenue au baccalauréat, délai d'obtention du baccalauréat) ;
- sur leurs choix à l'issue de leur exclusion de PACES et sur les caractéristiques des étudiants selon la nature de ces choix. Trois types de choix peuvent être fait par les étudiants pour le second semestre : s'inscrire au dispositif institutionnel de réorientation (S2SR), s'inscrire dans une autre filière de l'établissement (S2réo) ou quitter l'établissement (S2abs).

L'étude des choix de réorientation au second semestre des étudiants de PACES non autorisés à poursuivre dans la filière est complétée par des modèles de régression de type logistique. Ces modèles ont pour objectif d'analyser les effets « toutes choses égales par ailleurs » dans les parcours des étudiants, c'est-à-dire en contrôlant un certain nombre de caractéristiques étudiantes liés à des dimensions sociodémographiques (sexe, catégorie sociale des parents, le fait d'être boursier) et au passé scolaire (la mention obtenue au baccalauréat et son délai d'obten-

tion). Aucune information quant à la nature des études secondaires n'est prise en considération, compte tenu de l'homogénéité de la série du diplôme secondaire obtenu par les étudiants de PACES (baccalauréat de la série S pour 94 % des réorientés). Cette première série de modèles prend la forme suivante :

Modèles A :

- S2SR *versus* S2abs = f(caractéristiques sociodémographiques des étudiants, passé scolaire, années universitaires) ;
- S2réo *versus* S2abs = f(caractéristiques sociodémographiques des étudiants, passé scolaire, années universitaires) ;
- S2SR *versus* S2réo = f(caractéristiques sociodémographiques des étudiants, passé scolaire, années universitaires).

L'introduction des années universitaires permet d'étudier d'éventuelles différences entre promotions. Ces modèles n'incluent pas les redoublants puisqu'ils ne sont pas présents dans tous les types de réorientation (aucun ne va s'inscrire dans une autre filière universitaire dès le S2).

L'examen du profil des étudiants choisissant de suivre le dispositif institutionnel de réorientation est complété par l'exploitation statistique d'une enquête menée auprès des participants au SR dans la mesure où cette enquête s'intéressait notamment aux points de vue sur le dispositif du SR, aux motivations, aux méthodes de travail, et aux perspectives de réorientation des étudiants. Des verbatim extraits de cette enquête illustrent certains constats. Cette enquête a été réalisée par la responsable pédagogique du dispositif en partenariat avec le Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation (CIPE) en juin 2013, soit auprès de la deuxième promotion d'étudiants bénéficiaires du dispositif. Le questionnaire a été distribué par la responsable du dispositif à l'occasion d'une rencontre-bilan avec les étudiants. Les étudiants absents ont également eu la possibilité de répondre *via* une enquête en ligne dont l'adresse leur a été communiquée *via* un courriel personnel par la responsable du SR. Le taux de réponse s'élève à 78 % (84 répondants pour 108 étudiants participant au SR de 2012–2013). Cette enquête s'inscrit dans le cadre d'une politique d'établissement d'évaluation des dispositifs d'aide à la réussite étudiante, mise en place dans le cadre du PPRL [19]. En parallèle de l'évaluation systématique et homogène de tous les dispositifs d'aide à la réussite étudiante, différentes études spécifiques ont été réalisées pour répondre aux attentes particulières des équipes pédagogiques [20] comme c'est le cas ici. Cette enquête n'ayant pas été renouvelée après 2013, les réponses données par les étudiants n'ont pas été couplées avec les informations du système de gestion interne des inscriptions et examens.

Au-delà des choix réalisés pour le second semestre d'études, on examine le devenir des étudiants l'année suivant l'exclusion de PACES à partir du système interne de gestion des inscriptions et des examens car il permet également d'identifier les parcours d'études au sein de l'établissement (filières et niveaux d'études) :

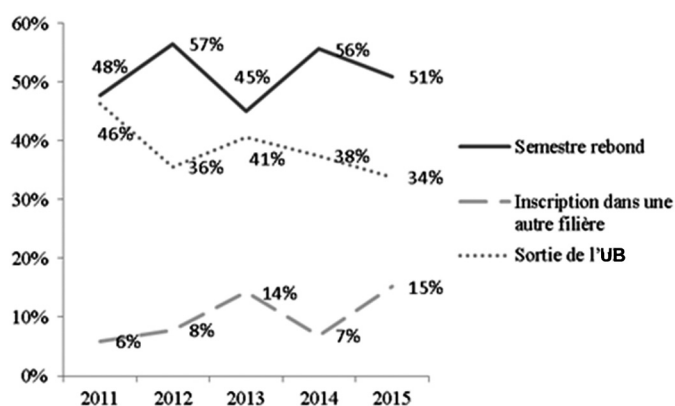


Figure 2. Devenir des étudiants au deuxième semestre après l'exclusion de première année commune des études de santé (PACES). Source : Apogée – Université de Bourgogne (UB).

- durant cinq ans après la PACES pour les étudiants inscrits en 2011–2012 ;
- quatre ans pour les inscrits de 2012–2013 ;
- trois ans pour les inscrits de 2013–2014 ;
- deux ans pour la promotion 2014–2015 ;
- et un an pour la promotion 2015–2016.

Dans la mesure où il est ainsi possible de connaître les étudiants inscrits dans l'établissement et les non-inscrits, des statistiques ont été produites sur le devenir des étudiants sur plusieurs années en fonction des choix faits immédiatement après l'exclusion de PACES. L'analyse du devenir des étudiants l'année suivant leur exclusion de PACES a été complétée par une modélisation logistique suivante tenant compte des caractéristiques sociodémographiques (sexe, catégorie sociale des parents, le fait d'être boursier), du passé scolaire (la mention obtenue au baccalauréat et son délai d'obtention) et des choix faits dès l'exclusion par les étudiants (inscription au SR, inscription dans une autre filière de l'établissement, non-inscription dans l'établissement au S2) :

Modèle B : Rester en $n + 1$ dans l'établissement *versus* quitter l'établissement = $f(\text{caractéristiques sociodémographiques des étudiants, passé scolaire, choix à l'issue de l'exclusion})$

Résultats

Les choix des étudiants à l'issue de leur exclusion de PACES

La PACES à l'UB compte entre 1400 et 1500 inscrits par an, dont environ 200 sont exclus en fin de S1 (964 jeunes pour les cinq promotions considérées). Soixante-sept pour cent des exclus sont des filles (65 % en moyenne pour la population totale de PACES). Trente-cinq pour cent sont enfants d'employés ou ouvriers quand c'est le cas de 26 % en moyenne de la population étudiante inscrite en PACES à l'UB. Cinquante-cinq pour cent des exclus sont boursiers (40 % en moyenne en PACES à l'UB). Enfin, 26 % des exclus avaient 19 ans ou plus

lorsqu'ils ont obtenu leur bac, 25 % avaient une mention au baccalauréat (assez bien, bien, très bien) contre 58,5 % dans l'échantillon total de PACES et 5 % sont des redoublants.

Parmi les exclus de PACES, certains vont choisir de suivre le SR (en moyenne, 51 %) et 49 % renoncent à utiliser ce dispositif – 39 % quittent l'établissement et 10 % s'inscrivent dans une autre filière de l'université au S2. En effet, les étudiants exclus peuvent constituer un dossier de demande de réorientation vers une autre filière, dossier examiné puis accepté ou rejeté par la filière d'accueil. Certains choisissent également de faire une inscription complémentaire dans une autre filière dès leur entrée à l'UB.

Selon les promotions, les choix des étudiants fluctuent (*cf.* Figure 2), les inscriptions dans d'autres filières étant en progression – elles passent de 6 % en 2011–2012 à 15 % pour 2015–2016, alors que les sorties de l'UB tendent à baisser, passant de 46 % à 34 % entre ces cinq promotions.

Le parcours choisi après l'exclusion de PACES varie en fonction des caractéristiques sociales et scolaires des étudiants. Ainsi, tous les redoublants sauf un font le choix de quitter l'UB. Ces sortants de l'UB se caractérisent par des conditions sociales plus favorables et un passé scolaire au lycée moins favorable que les autres exclus (*cf.* Tableau I). Ils sont en effet moins fréquemment boursiers (42 % pour 55 % des exclus), avaient eu moins souvent leur baccalauréat à l'heure (69 % pour 74 % des exclus) et une mention au baccalauréat (22 % pour 25 % des exclus). Parmi les persévérants à l'UB (SR ou autres filières), ceux accédant au SR sont plus fréquemment boursiers que les inscrits dans d'autres filières (65 % contre 52 %) et bacheliers sans mention (75 % contre 60 %).

Pour les exclus non-redoublants, le recours à une série de modélisations logistiques comparant deux à deux chacun des trois parcours possibles à l'issue du S1 permet de confirmer les effets identifiés ci-dessus « toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire en contrôlant un certain nombre de caractéristiques étudiantes (*cf.* Tableau II). Ainsi, choisir le SR au lieu de quitter l'UB est 2,6 fois plus important pour les boursiers et 1,6 fois plus important pour les étudiants ayant eu leur baccalauréat sans retard. Le choix d'une réorientation dans une autre filière est 2,1 fois plus important pour ceux ayant obtenu leur baccalauréat avec mention. Entre le SR et une réorientation dans une autre filière, des effets sociaux et scolaires se combinent encore puisque les boursiers vont saisir 1,8 fois plus le SR et que les bacheliers avec mention qui saisissent deux fois moins ce dispositif de soutien proposé par l'institution. Des effets de promotions sont également identifiés. La promotion 2013–2014 a ainsi fait 2,4 fois plus le choix de rester à l'UB dans une autre filière plutôt que de quitter l'établissement et celle de 2015–2016, trois fois plus ce choix « toutes choses égales par ailleurs ». Les étudiants de ces deux promotions ont également près de deux fois moins fait le choix du SR « toutes choses égales par ailleurs ». Les effets liés aux promotions demeurent largement inex-

Tableau I. Caractéristiques des exclus de première année commune des études de santé (PACES) selon leur parcours au second semestre.

	Caractéristiques sociaux démographiques (%)			Passé scolaire (%)		
	Femmes	Boursier	Parents employés ou ouvriers	Redoublants de PACES	À l'heure ou en avance au bac	Mention au bac
Semestre rebond	69	65	38	2 (1 étudiant)	76	25
Inscription dans une autre filière	65	52	33	0	76	40
Sortie de l'UB	67	42	33	11	69	22
Total	67	55	35	5	74	25

Source : APOGEE – Université de Bourgogne (UB).

Lecture : 69 % des jeunes intégrant le semestre rebond sont des femmes.

Tableau II. Les différentes chances de parcours des étudiants au second semestre après l'exclusion de première année commune des études de santé PACES (résultats des régressions logistiques des modèles A2).

	S2SR <i>vs.</i> S2abs	S2réo <i>vs.</i> S2abs	S2SR <i>vs.</i> S2réo
Boursier	2,6 ^{***}	ns	1,8 ^{**}
À l'heure au baccalauréat	1,6 ^{***}	ns	ns
Mention au baccalauréat	ns	2,1 ^{***}	0,5 ^{***}
Promotion 2013–2014	ns	ns	0,4 ^{**}
Promotion 2015–2016	ns	ns	0,4 ^{**}
Tests			
Rapport de vraisemblance	52,5917 ^{***}	23,6277 ^{***}	28,2624 ^{***}
Score	51,9019 ^{***}	23,9130 ^{***}	28,5202 ^{***}
Wald	49,7781 ^{***}	22,5018 ^{***}	26,7776 ^{***}
R ² de Cox-Snell	0,0620	0,0535	0,0469
\hat{R}^2 ajusté de Nagelkerke	0,0837	0,0812	0,0790
R ² _L	0,0474	0,0518	0,0533
Nombre d'observations	822	430	588

Clef de lecture : ce tableau présente de manière synthétique les résultats de toutes les modélisations logistiques des choix de parcours après l'exclusion de PACES après les examens du 1^{er} semestre (*cf.* modèles A). Dans tous les modèles, l'individu de référence est un homme non boursier issu d'une famille dont le chef de famille n'est ni employé ni ouvrier, ayant obtenu son baccalauréat sans mention et en retard inscrit en 2011–2012 en PACES au 1^{er} semestre.

Note : seuil de significativité ns : non significatif, * significatif au seuil de 10 %, ** significatif au seuil de 5 %, *** significatif au seuil de 1 %. Pour le modèle S2SR *vs.* S2abs, avec le test de Hosmer-Lemeshow, on accepte l'hypothèse H₀ au seuil de 5 % : le modèle est donc adéquat ($p = 0,8399 > 0,05$). Pour le modèle S2réo *vs.* S2abs, avec le test de Hosmer-Lemeshow, on accepte l'hypothèse H₀ au seuil de 5 % : le modèle est donc adéquat ($p = 0,9972 > 0,05$). Pour le modèle S2SR *vs.* S2réo, avec le test de Hosmer-Lemeshow, on accepte l'hypothèse H₀ au seuil de 5 % : le modèle est donc adéquat ($p = 0,9671 > 0,05$).

Exemple de lecture : par souci de lisibilité, seuls les odds ratio des variables significatives sont notés. Ces odds ratio présentent les changements de chances de parcours selon les caractéristiques des étudiants. Inférieurs à 1, ils signifient des chances moins élevées ; supérieurs à 1 ils indiquent des chances plus élevées. Les étudiants boursiers ont 2,6 chances de plus de choisir le SR que ce même type d'étudiants faisant le choix quitter l'établissement.

Source : APOGEE – Université de Bourgogne.

plicables compte tenu des données disponibles et la comparaison des résultats avec d'autres résultats sur les processus de réorientation est délicate dans la mesure où ce type de résultats est rare.

Des caractéristiques des participants au SR

Dans le cadre de l'évaluation réalisée par le CIPE, les réponses des 84 répondants à une enquête réalisée en juin 2013 auprès des 108 étudiants participant au SR de 2012–2013, permet de mieux connaître ces étudiants du SR.

Soixante-deux pour cent des participants au SR répondant à l'enquête avaient décidé de s'inscrire en PACES car ils visaient un métier particulier dans la médecine. Mais 35 % estiment qu'ils ne connaissaient pas les exigences de la préparation du concours de PACES lors de leur inscription. En outre, 18 % ne savaient pas qu'ils peuvent ne pas être autorisés à poursuivre au deuxième semestre en cas de mauvais classement aux premiers examens.

Ces étudiants choisissant le SR ont été assidus en cours si l'on se fie à leurs déclarations (un seul reconnaît ne pas avoir suivi les cours). En termes de méthode de travail,

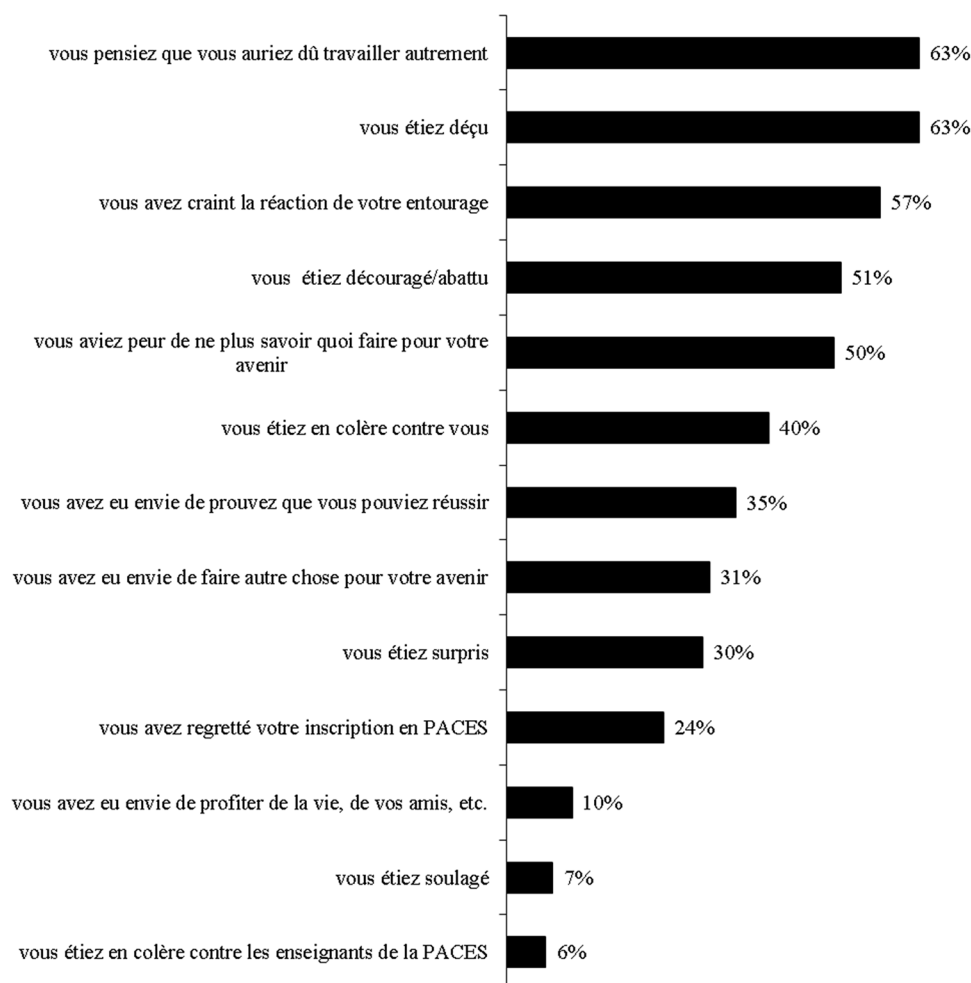


Figure 3. Sentiments et réactions face à l'échec (en %). Première année commune des études de santé PACES. Source : CIPE – Université de Bourgogne.

51 % s'étaient fixé un programme de travail, et parmi ces derniers, 53 % avaient réussi à le suivre, ce qui représente finalement seulement 27 % de l'ensemble des inscrits en SR (23 étudiants); 51 % ont travaillé régulièrement d'une séance à une autre, et pour la moitié, plus de cinq heures par jour en dehors des cours et travaux dirigés. Pour réviser, les étudiants combinent différentes méthodes: les trois quarts relisent et/ou surlignent les cours et les photocopiés, la moitié fait des fiches et le tiers apprend par cœur; 17 % ne sont pas toutefois investis dans des dispositifs d'aide à la préparation des épreuves (tutorat offert par la formation de PACES et/ou des préparatoires privés).

Avant les résultats des premières épreuves, un quart de ces étudiants n'avait pas envisagé l'échec car les cours étaient à leurs yeux accessibles et compréhensibles, ils travaillaient beaucoup et/ou ils n'avaient jamais eu de problème à l'école. Les trois quarts restant avaient envisagé la possibilité de ne pas réussir car notamment ils n'arrivaient pas à tout apprendre (21 personnes sur 63, soit 33 %), les exigences étaient élevées (15 personnes soit 24 %), ils ont toujours eu peur de ne pas réussir (10 personnes, soit 16 %). Les sentiments de ces étudiants face à cette situation d'échec ont été variés et complexes: regrets, déception, craintes des

réactions de l'entourage ou envers l'avenir, colère, envie de faire autre chose, surprise (cf. Figure 3).

Seulement 28 % avaient amorcé une réflexion sur leur avenir avant même les résultats connus. Tous les autres s'y sont attelés dès les résultats connus (32 %), avant de choisir de suivre le SR (17 %) ou durant le SR (21 %). Cette réflexion s'est faite de multiples façons mais principalement en famille, seul ou en consultant internet et/ou des brochures. Peu se sont tournés vers des professionnels de l'orientation (10 %) ou des enseignants (10 %). Trente-huit pour cent mettent toutefois en avant le SR dans leur réflexion. Ce sont surtout les encouragements qui auraient été le plus souhaités par les étudiants (23 étudiants): « Crois en toi, tu n'es pas nul pour autant », « Il n'y a que médecine, courage », « je voulais simplement qu'on m'encourage et qu'on m'aide à ne pas être trop déçu. C'est si dur d'être aussi mal classé ».

La principale raison avancée de l'inscription au SR (72 %) est relative à la volonté de rester scolarisé pour « garder un rythme étudiant », « ne pas mettre pas perdre mes habitudes de travail », « ne pas rester sans rien faire », « car je ne savais pas comment occuper mon temps pour la fin de l'année », « de peur de tout abandonner ».

Tableau III. Les différentes chances de poursuites d'études dans l'établissement un an après la réorientation obligatoire de première année commune des études de santé (PACES) (résultats de la régression logistique du modèle B).

	Ensemble des étudiants en réorientation obligatoire
Situation au second semestre de l'année de la réorientation obligatoire (référence S2abs)	
S2SR	7,1 ^{***}
S2réo	12,8 ^{***}
Femme	0,7 ^{**}
Boursier	ns
À l'heure au baccalauréat	ns
Mention au baccalauréat	ns
Promotion 2013-2014	ns
Promotion 2015-2016	ns
Tests	
Rapport de vraisemblance	172,0776 ^{***}
Score	159,2604 ^{***}
Wald	136,2569 ^{***}
R ² de Cox-Snell	0,2026
R ² ajusté de Nagelkerke	0,2722
R ² _L	0,1659
Nombre d'observations	760

Clef de lecture : ce tableau présente de manière synthétique les résultats de modélisation logistique relative aux poursuites d'études dans l'établissement l'année suivant l'exclusion de PACES (*cf.* modèle B). Dans ce modèle, l'individu de référence est un homme non boursier issu d'une famille dont le chef de famille n'est ni employé ni ouvrier, ayant obtenu son baccalauréat sans mention et en retard inscrit en 2011-2012 en PACES au 1^{er} semestre et absent de l'établissement au second semestre de PACES.

Note : seuil de significativité ns : non significatif, * significatif au seuil de 10 %, ** significatif au seuil de 5 %, *** significatif au seuil de 1 %.

Avec le test de Hosmer-Lemeshow, on accepte l'hypothèse H₀ au seuil de 5 % : le modèle est donc adéquat ($p = 0,8822 > 0,05$).

Exemple de lecture : par souci de lisibilité, seuls les odds ratio des variables significatives sont notés. Ces odds ratio présentent les changements de chances de réussite selon les caractéristiques des étudiants. Inférieurs à 1, ils signifient des chances moins élevées ; supérieurs à 1 ils indiquent des chances plus élevées. Les étudiants du SR ont 7,1 chances de plus d'être réinscrits dans l'établissement que ce même type d'étudiants n'ayant pas fait le choix d'être présent à l'UB lors du second semestre de PACES.

Source : APOGEE – Université de Bourgogne.

Pour 72 % des jeunes, le SR les a aidés à (re)prendre confiance dans leurs capacités à réussir d'autres études. À l'issue du SR, 93 % des jeunes ont trouvé un nouveau projet d'études. Parmi les apports, ils argumentent une meilleure connaissance des autres filières d'études possibles et de certains métiers, l'intérêt d'être conforté dans ses

choix ou d'abandonner ses choix initiaux. Seuls cinq jeunes considèrent que le SR ne les a pas aidés. Par ailleurs, 68 % des répondants jugent les cours suivis utiles.

Les devenir des exclus de PACES au sein de l'université

Le taux de réinscription à l'UB l'année suivant l'exclusion s'élève à 43 % pour les quatre promotions considérées (la dernière ne pouvant pas être étudiée compte tenu de nos données), ce taux variant de 39 à 48 % selon les promotions. Les devenir au sein de l'établissement sont différents selon les choix de la fin de S1. Ainsi, on retrouve réinscrits en année $N + 1$ 58 % des participants SR, 72 % de ceux qui font le choix d'une autre filière dès le S2 de l'année N et 16 % de ceux qui ne choisissent ni l'une ni l'autre des solutions. Précisons que 86 % des inscrits dans une autre filière dès le S2 de leur année en PACES rejoignent une 1^{re} année de Licence et 10 % une formation de diplôme universitaire de technologie (DUT) de l'établissement. Mais quelques-uns, 14 étudiants sur les 324 réinscrits, intègrent directement une deuxième année de licence dans des disciplines diverses en ayant réussi tous les examens de la première année de licence où ils sont inscrits dès le S2 en profitant de la seconde session d'examens organisée pour le S1 dans ces filières.

Un modèle de régression logistique permet d'appréhender les différences de parcours selon les choix faits dès le second semestre de l'année de PACES (*cf.* Tableau III) : ceux optant immédiatement pour une autre filière ont 12,8 fois plus de chances de réinscrire dans l'établissement l'année suivante que les étudiants suivant le SR et ces derniers ont 7,1 fois plus de chances que les étudiants n'optant pour aucune de ces solutions. Ce résultat renvoie à d'autres constats relatifs aux dispositifs institutionnels d'aide à la réussite étudiante dont les effets sur la persévérance des étudiants au sein des établissements de l'enseignement supérieur. Mais le résultat des étudiants en réorientation rapide est un constat original nécessitant des analyses complémentaires non réalisables avec les données disponibles. La seule autre différence notable tient au genre : les filles ont moins de chances de se réinscrire que les hommes (odds ratio : 0,7). Aucun effet lié au passé scolaire, à l'origine sociale ou à la cohorte n'est à noter.

Certains poursuivent ensuite au sein de l'établissement (*cf.* Figure 4). Ainsi, deux ans après un S1 de PACES, 36 % des exclus sont encore inscrits. Parmi eux, 64 % des réinscrits dans une autre filière dès le S2 post PACES, 49 % des participants au SR et 13 % sortants de l'établissement en S2. Trois ans après, les étudiants sont 30 % à être encore inscrits. Ce groupe se compose de 43 % des participants au SR, 44 % des inscrits dans d'autres filières dès le S2 et 10 % des sortants de l'établissement en S2. Quatre ans après, 23 % demeurent inscrits. C'est le cas de 37 % des participants du SR, 25 % des inscrits dans une autre filière à l'issue du S1 PACES et 8 % des étudiants n'ayant choisi ni l'un ni l'autre.

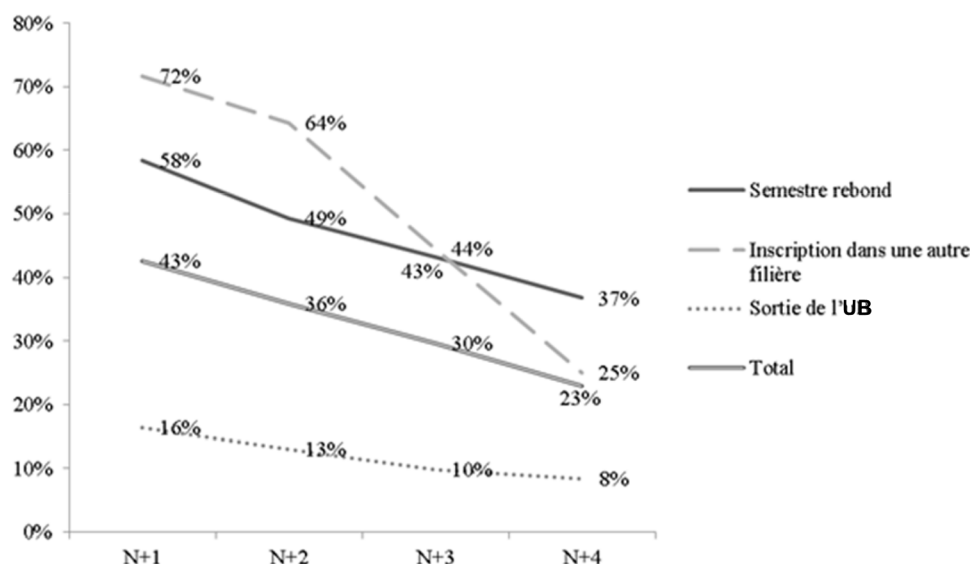


Figure 4. Les inscriptions à l'UB après l'exclusion de première année commune des études de santé (PACES). Source: Apogée – Université de Bourgogne (UB).

Discussion

L'enquête qualitative conduite auprès des participants au SR confirme les résultats des travaux de Cattonar et Verwaerde [9] et de Dozot *et al.* [8] sur les apports de dispositifs de réorientation du point de vue des étudiants. La dimension ponctuelle de l'enquête qualitative ne permet toutefois pas d'établir des liens entre les déclarations des étudiants et les caractéristiques sociodémographiques ou de parcours de la cohorte étudiée. Bien évidemment, l'une des limites importantes de cette recherche est qu'elle ne cible qu'une partie des caractéristiques personnelles des étudiants en faisant fi d'autres facteurs personnels comme leurs conditions de vie et d'études, leur motivation ou leur intention de persévérer.

Mais les données administratives analysées dans cette recherche permettent de caractériser les parcours de réorientation après la fin du S1 de PACES. Participer au SR est ainsi associé à une réinscription plus fréquente dans l'établissement l'année suivant la réorientation obligatoire, relativement à n'être inscrit nulle part en S2. La population SR est aussi la plus représentée parmi les réinscrits à l'UB 4 ans après la PACES. À l'image d'autres travaux sur les dispositifs d'accompagnement des étudiants [21–23] un dispositif comme le SR apparaît de nature à soutenir la persévérance des étudiants dans l'établissement. Au-delà, parce qu'il est plus fréquemment mobilisé par les étudiants boursiers d'origine populaire, il pourrait être vu comme un dispositif de compensation des inégalités [24].

Par ailleurs, le recours aux fichiers administratifs de l'université offre une vision partielle du devenir des étudiants, puisqu'on ne sait pas identifier des parcours de formation se déroulant hors de l'établissement (comme par exemple dans les instituts de formation en soins infirmiers-IFSI, des CAP de pharmacie, des formations

d'orthophoniste, ou encore même dans d'autres universités). Une enquête systématique du devenir des étudiants serait nécessaire. En effet, d'après les listes des inscrits aux IFSI de Bourgogne, il apparaît qu'une partie des étudiants réussissent le concours d'entrée (16% de la promotion 2011–2012). Le départ de l'université peut ainsi être associé à une réussite dans une autre filière de l'enseignement supérieur. Une enquête sur le devenir des étudiants pourrait permettre d'apprécier plus largement les effets du SR en examinant si les bénéficiaires du SR ont des poursuites d'études hors de l'établissement différentes des étudiants n'ayant pas opté pour le SR. Une telle enquête permettrait également de mieux apprécier et comprendre les effets genrés montrés dans cette recherche quant à la plus faible poursuite des femmes dans l'établissement. Ces effets ne peuvent-ils pas être liés à des départs plus massifs des femmes vers d'autres types d'études, leur permettant de réaliser leur souhait d'exercer une profession médicale? En effet, si les études de médecine se sont ouvertes massivement aux filles au cours de ces vingt dernières années, leur choix d'orientation est particulier puisque plus fréquemment fondé sur le souhait d'exercer une profession médicale, relativement aux garçons [25]. Or, les formations paramédicales constituent l'opportunité de poursuivre un projet professionnel dans le domaine de la santé.

Cette recherche propose un résultat divergent de la littérature sur les dispositifs de soutien à la réussite: les étudiants au parcours scolaire le plus favorable ne font pas appel au SR. Ils sont pour autant plus fréquemment inscrits dans l'établissement les deux années suivant leur réorientation obligatoire de PACES. De plus, quatre ans après un S1 en PACES, le taux d'inscription dans l'établissement est moins important pour les étudiants ayant fait le choix d'une inscription rapide dans une autre filière que pour les participants au SR (25% *versus* 37%).

L'explication de ce constat peut être liée au fait que ces étudiants en réorientation rapide peuvent avoir atteint théoriquement un diplôme de master un an avant les étudiants du SR. Par ailleurs, comme ces taux ne sont pas à interpréter comme une fin des études, ces étudiants peuvent poursuivre leurs études dans d'autres établissements d'enseignement supérieur. Or, les travaux sur les mobilités étudiantes en France montrent que ce sont les étudiants les plus brillants qui vont être tentés par des poursuites d'études hors de leur région d'origine [26], ces mobilités pouvant être un autre facteur explicatif de cette inversion de tendance entre les participants au SR et les étudiants inscrits dans une autre filière à l'issue du S1 de PACES. Des recherches complémentaires restent à réaliser pour mieux comprendre ce phénomène. Enfin, alors que 18% des répondants à l'enquête qualitative déclaraient vouloir se réinscrire en PACES lorsqu'ils auraient réussi une première année de licence, aucun ne l'a fait. Faut-il y voir le reflet de l'abandon d'un projet professionnel en santé ou ces étudiants vont-ils mobiliser d'autres passerelles d'accès aux études ou professions de santé? Toutes ces questions méritent désormais des investigations complémentaires.

Conclusion

Les résultats de notre étude montrent la variété des choix des étudiants à l'issue de l'échec, choisissant ou non d'intégrer le dispositif de soutien proposé, ces choix étant marqués par le poids de l'environnement social et le passé scolaire des étudiants. Ils soulignent les effets positifs du dispositif tant du point de vue des étudiants que de la mesure de la persévérance universitaire de ceux qui s'y engagent, tout en pointant des résultats atypiques : les étudiants ayant le parcours scolaire le plus favorable utilisent moins le dispositif d'aide ; pour autant, ils sont plus fréquemment encore inscrits à l'université deux ans après leur échec relativement aux étudiants s'étant engagés dans le dispositif d'aide.

Contributions

Fabienne Vienney organisait le semestre rebond, a apporté ses réflexions pour l'enquête organisée auprès des étudiants et a réalisé la passation de cette enquête. Pour la conception du protocole de recherche, l'interprétation des résultats et l'écriture du manuscrit, le travail a été mené en commun par Muriel Henry et Cathy Perret. Cette dernière a conduit aussi l'ensemble des analyses statistiques et conçu le dispositif initial d'évaluation du semestre rebond.

Liens d'intérêts

Les auteurs déclarent n'avoir aucun conflit d'intérêts concernant les données publiées dans cet article.

Subvention

L'enquête réalisée auprès des étudiants s'inscrit dans le cadre de l'évaluation du Plan Réussite en Licence de l'Université de Bourgogne coordonnée par le Centre d'innovation pédagogique et dévaluation (CIPE) et financée par l'Université de Bourgogne.

Approbation éthique

Non sollicitée.

Références

1. Millet M. L'échec des étudiants de premiers cycles dans l'enseignement supérieur en France. Retours sur une notion ambiguë et description empirique, in Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur, Romainville M, Michaut C (sous la direction de). Bruxelles : De Boeck, 2012, p. 69-89.
2. Sauvé L, Debeurme G, Fournier J, Fontaine É, Wright A. Comprendre le phénomène de l'abandon et de la persévérance pour mieux intervenir. *Revue des sciences de l'éducation* 2006;32:783-805.
3. Fauvet L, Jakoubovitch S, Mikol F. Profil et parcours des étudiants en première année commune aux études de santé. *Études Résultat DREES* 2015;927:1-6.
4. Bodin R, Millet M. La question de l'« abandon » et des inégalités dans les premiers cycles à l'université. *Savoir/Agir* 2011;17:65-73.
5. Bodin R, Millet M. L'université, un espace de régulation. L'« abandon » dans les 1^{ers} cycles à l'aune de la socialisation universitaire. *Sociologie* 2011;2(3) [On line]. Disponible sur : <https://sociologie.revues.org/998>.
6. Roland N, De Clercq M, Dupont S, Parmentier P, Frenay M. Vers une meilleure compréhension de la persévérance et de la réussite académique : analyse critique de ces concepts adaptée au contexte belge francophone. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* 2015; 31(3):1-20 [On line]. Disponible sur : <https://ripes.revues.org/1009>.
7. Coulon A. Le métier d'étudiant. L'entrée dans la vie universitaire (2^e éd.). Paris : Economica Anthropos, 2005.
8. Dozot C, Piret A, Romainville M. Concept de soi, estime de soi et décision vocationnelle chez les étudiants de première année d'enseignement supérieur en réorientation. *Mesure et évaluation en éducation* 2012;35:27-45.
9. Cattonar B, Verwaerde A. La Formation-relais : Quels profils d'étudiants ? Quels apports et effets sur les parcours ? Centre d'enseignement supérieur, de promotion et de formation continuée en Brabant wallon (CPFB). 2015 [On line]. Disponible sur : http://cpfb.be/IMG/pdf/cpfb_fr_18novembre2015_definitif.pdf.
10. Boudrenghien G, Dessambre N, Ntamashimikiro S, Denef J-F., Vanpee D. Qui sont les étudiants de première année en sciences de la santé ? Leurs représentations et motivations à l'égard des études et des métiers. *Orientation scolaire et professionnelle* 2015;44(3) [On line]. Disponible sur : <https://osp.revues.org/4626>.
11. Convert B. Espace de l'enseignement supérieur et stratégies étudiantes. *Actes de la recherche en sciences sociales* 2010;183:14-31.

12. Pham B-N, Eschard J-P, Richard I, Etienne J, Massoubre C. L'analyse des difficultés du parcours des étudiants en médecine dans les facultés de médecine françaises. *Pédagogie Médicale* 2016;17:147-56.
13. Rousset F. Effet du rapport au savoir sur le choix de formation et la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur : spécificités des choix d'orientation en IUT GEA et à l'université section AES. Thèse de doctorat en psychologie. Toulouse: Université Toulouse le Mirail, 2011.
14. Guichard J. Pour une approche copernicienne de l'orientation à l'école. Rapport au Haut Conseil de l'Éducation. 2006 [On-line]. Disponible sur : https://www.researchgate.net/profile/Jean_Guichard/publication/259962190_Guichard06Pour_une_approche_copernicienne_de_l'orientation_a_l'ecole_Rapport_au_Haut_Conseil_de_l'EducationPDF/data/0a85e52eb6068ef70e000000/Guichard06RapportHautConseilEducationPDF.pdf.
15. Michaut C. Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur français : quarante ans de recherche, in Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur, Romainville M, Michaut C, Editors. Bruxelles: De Boeck, 2012, p. 53-68.
16. Duguet A, Lambert-Le Mener M, Morlaix S. Les déterminants de la réussite à l'université. Quels apports de la recherche en Éducation? Quelles perspectives de recherche? *Spirales – Rev Rech Educ* 2016;S57(1):31-53.
17. Dupont S, De Clercq M, Galand B. Les prédicteurs de la réussite dans l'enseignement supérieur. *Revue française de pédagogie* 2015;191:105-36.
18. Duguet A. Perception des pratiques pédagogiques des enseignants par les étudiants de première année universitaire et effets sur leur scolarité. *Revue française de pédagogie* 2015;192:73-94.
19. Perret C, Morlaix S, Chevalier S, Grayot-Dirx S. Les choix politico-stratégiques du Plan Réussite en Licence de l'Université de Bourgogne, in *Le Plan Réussite en Licence, quelles actions, quels effets, quelles perspectives?*, Perret C, Editor. Dijon: Éditions Universitaires de Dijon, 2015, p. 221-471.
20. Perret C. Retour d'expérience d'une première évaluation du Plan Réussite en Licence à l'Université de Bourgogne: les leçons d'un difficile recueil des points de vue enseignants et étudiants. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* 2014;30(2) [On line]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/ripes/816>.
21. Fontaine S, Peters M. L'abandon des étudiants à l'université: état de la question, in Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur, Romainville M, Michaut C, Editors. Bruxelles: De Boeck, 2012, p. 33-52.
22. Schmitz J, Frenay M, Neuville S, Boudrenghien G, Wertz V, Noël B, *et al.* Étude de trois facteurs clés pour comprendre la persévérance à l'université. *Revue française de pédagogie* 2010;172:43-61.
23. Perret C (Editor). *Le plan réussite en licence: quelles actions, quels effets, quelles perspectives?* Dijon: Éditions universitaires de Dijon, 2015.
24. Lemistre P, Ménard B. À qui profitent les aides à l'insertion de l'université? Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ). 2016 [On-line]. Disponible sur : <http://www.cereq.fr/publications/Cereq-Bref/A-qui-profitent-les-aides-a-l-insertion-de-l-universite>.
25. Avenel C. La question de l'égalité des parcours en faculté de médecine: les conditions d'entrée à l'université des nouvelles carabines. *Éduc Soc – Cah CERFEE*. 2012 [On-line]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/edso/801>.
26. Perret C. Quitter sa région pour entrer à l'université: quels sont les facteurs explicatifs de la mobilité géographique des bacheliers? *Orientat Sc Prof* 2007;36:313-42.

Citation de l'article : Perret C., Vienney F., Henry M., Le « Semestre Rebond » après la réorientation obligatoire en première année commune des études de santé (PACES) en France. *Pédagogie Médicale* 2018;19;3-13